



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 10 DECEMBRE 2019

Présents : Mme BOURDELLÈS, DUREUIL-BOULLIER, LOPEZ, MILLAN, - MM LAIGNEL, BENARD, BRIBET, DUCLOS, LE GRAND, LANDREIN, POINTE

Pouvoir : Mme VALLERIE donne pouvoir à M BENARD
M DELAFOSSE donne pouvoir à Mme LOPEZ

Absents excusés : M LE TIRANT, M GUIVARC'H

Secrétaire de séance : M LANDREIN

La séance s'ouvre à 20h40

Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du mardi 12 novembre 2019 avec la remarque de la clarification des votes avec « présents et représentés ».

DELIBERATIONS

Proposition d'ajout d'une délibération supplémentaire non prévue à l'ordre du jour : délibération n° 4 : demande de subvention exceptionnelle pour le Comité d'animation
Vote à l'unanimité des présents et représentés

1. Création de postes : 2 adjoints techniques et 1 adjoint administratif

- M le Maire explique que le poste occupé actuellement par l'adjoint technique à temps complet arrive à échéance fin décembre 2019. Il doit être renouvelé.
M le Maire propose l'ouverture d'un poste d'adjoint technique à temps non complet 27/35^{ème} afin de procéder à la nomination stagiaire de l'agent à compter du 1^{er} janvier 2020.
- M le Maire propose également de renouveler l'emploi d'adjoint technique afin d'assister un enseignant et d'assurer la surveillance du restaurant scolaire sur la base d'un temps non complet 27/35^{ème} pour une durée de 8 mois à compter du 1^{er} janvier 2020.
- En raison d'un nombre important de dossiers d'urbanisme, M le Maire propose de renouveler l'emploi d'adjoint administratif sur la base d'un temps non complet 14/35^{ème} pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'adopter, à l'unanimité des présents et représentés, les créations de ces 3 postes et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

2. Travaux de réseau eaux pluviales, route de l'Eglise

Lors des dernières intempéries, il a été mis en évidence un problème de recueillement des eaux pluviales venant du chemin en face du Presbytère vers la rue de l'Eglise.

Les travaux prévus pour la sécurisation de la route de l'Eglise ne prévoyaient par la prise en charge d'un nouveau réseau pluvial en dehors du plateau surélevé.

Un devis a donc été demandé à l'entreprise en charge des travaux de voirie (JONES TP) pour la réalisation d'un réseau complémentaire sur une longueur de 100 ml environ. Ce devis s'élève à 24.891,78€ TTC. Il est demandé l'accord du Conseil Municipal pour la réalisation de ces travaux supplémentaires.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'adopter, à l'unanimité des présents et

représentés, la réalisation de ce réseau et le paiement de cette somme à l'entreprise.

3. Extension de réseau Enedis au Bon Repos

M le Maire informe le Conseil Municipal sur la nécessité de procéder à la signature d'une commande à ENEDIS pour l'extension du réseau électrique sur la route D89 au Bon Repos.

En effet l'alimentation de cette parcelle ne pouvait pas se faire uniquement grâce à un branchement. Le coût des études et des travaux se porte à 5.229,60€ TTC à la charge de la commune. Il est demandé l'accord du Conseil Municipal pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'adopter, à l'unanimité des présents et représentés, la réalisation de cette extension de réseau électrique et le paiement à ENEDIS de cette somme.

4. Délibération supplémentaire non prévue à l'ordre du jour et adoptée à l'unanimité : demande de subvention exceptionnelle pour le Comité d'animation

M le Maire informe le Conseil Municipal sur la demande d'une subvention du Comité d'animation de Baron pour permettre le paiement à la SACEM d'une somme de 282,66€ TTC correspondant aux dépenses en lien avec la fête des feux de la Saint Jean. Il est demandé l'accord du Conseil Municipal sur cette demande de subvention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'adopter, à l'unanimité des présents et représentés, le versement de cette aide au Comité d'animation.

Compte rendu des commissions

- Urbanisme : PLU de Fontaine Etoupefour, une réunion pour les Personnes Publiques aura lieu le 18 décembre
- Voirie : Lotissement des Victoires : la mairie est en attente d'un courrier de la société d'aménagement indiquant de quelle manière elle compte traiter correctement le problème de pluvial, un conseil est également demandé au SIMAU.
- Route de l'Eglise : les travaux sont en cours de finition, les travaux d'enrobé sont en cours. Les Bus Verts ne pouvaient plus circuler durant la phase chantier, les arrêts ont donc été supprimés par le gestionnaire, le service devrait revenir à la normale en fin de semaine.
- Communication : transmettre rapidement les articles pour la réalisation du journal
- Finances : un point est fait sur les restes à réaliser
- Animation : plusieurs dates sont à retenir :
- le 6 décembre : soirée jeux
 - le 13 décembre : spectacle de Noël de l'école
 - le 14 décembre : théâtre
 - le 20 décembre : fête de Noël de la mairie
 - le 03 janvier 2020 : vœux du maire

Informations

M le Maire informe le Conseil Municipal :

1. De la démission d'un agent communal (ATSEM) au 31/12/2019

2. Qu'une société est en train de vérifier l'ensemble des réseaux de télécommunication (fourreaux) en vue du passage prochain de la fibre dans la commune. L'armoire centrale sera située sur la route de Fontaine près du centre bourg.
3. Qu'un problème de pluvial est constaté dans le lotissement du Près d'Oisy. La noue initialement prévue dans le fond de certaines parcelles a été comblée par les travaux de construction. Un courrier de la société CREADIMM a été transmis aux propriétaires concernés. La mairie fera également une sensibilisation lors de la dépose des nouveaux permis de construire.

Départ de Sébastien BRIBET à 23h15

M le Maire informe le Conseil Municipal du dépôt de 3 plaintes pour incivilité et destruction de biens publics à la gendarmerie :

- le mât du kiosque a été tordu par un véhicule
- un dépôt sauvage a été constaté chemin des Murailles
- le grillage neuf du terrain de tennis a été vandalisé

Actes d'urbanisme

Dépôt de certificat d'urbanisme :	chemin du Pont Chalan – A485 2 route de Fontaine – AB312
Dépôt de déclaration préalable :	8 chemin du Ponchet – Pose fenêtres toit
Dépôt de permis de construire :	Lotissement L'Orée du Bois : Lot 3 5 chemin des Victoires prolongé 2 bis chemin des Hautes Sentes
Dépôt de permis d'aménager	chemin des Victoires

Séance levée à 23 h30

Le prochain conseil aura lieu le 14 janvier 2020

Le secrétaire de séance
Philippe LANDREIN



Le Maire
Georges LAIGNEL

